



Soucis avec Fitness park

Par arlequin2k3

Bonjour ,

Mon fils a résilié son contrat de plusieurs années en novembre dernier chez Fitness Park .

Apparemment il aurait oublié de payer le dernier mois . Donc au lieu de lui envoyer un courrier pour lui demander de payer ce mois-ci , ils ont renouvelé son contrat d'office sans son consentement .

On a reçu en aout un courrier de 189 ? à payer de la part d'une société de recouvrement qui menace une procédure si on ne paie pas pour les 6 mois passés .

Justement s'il a résilié son contrat c'est parce qu'il n'est plus chez nous . Il s'est engagé dans l'armée en janvier dernier . Il a une nouvelle identité , changement de nom , prénom et nationalité .

il travaillait l'année derrière un petit boulot pour se faire de l'argent dans la restauration en attendant son départ .

Que risque t-on , nous , les parents ? Il a 22 ans donc majeur , il gagnait un salaire . Devrons nous payer ou est ce que cela ne nous concerne pas ?

Merci de votre réponse .

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si le courrier était à son nom, vous ne deviez pas l'ouvrir mais le renvoyer avec la mention NPAI.

Si vous recevez à nouveau du courrier à son nom : ne l'ouvrez surtout pas et renvoyez le !

A moins que vous ne soyez garant sur son contrat, vous ne risquez rien.

Par arlequin2k3

Bonjour ,

Merci beaucoup pour votre réponse .